



Nom	Représentant.e
Etchessahar, Manuel	Parent (président du CÉ)
Moswa, Leslie	Parent
Macdonald, Sue-Ann	Parent
Mikaël Leferfort	Parent
Paultre Michaëlla	Parent substitut
Roy, Isabelle	Parent substitut
Abos, Claudia	Personnel enseignant
Chouinard, Chantal	Personnel enseignant
Zarif, Mary	Personnel enseignant
Pellerin, Camille	Personnel de soutien
Geneviève Guay	Personnel professionnel
Cormier, Julie	Communauté
Dupont-Huot. Anne	Communauté
Benoit, Éric	Directeur
Joseph, Nadia	Parent
<b>Étaient absent.e.s</b>	
Étienne, Mélissa	Personnel enseignant
Savignac, Richard	Personnel enseignant
Gauthier, Nathalie	Parent
Georges, Syndia	Parent
Pelletier, Sophie	Parent
Al-Ani, Meryem	Élève

## 1. Ouverture de l'assemblée

1.1. 18h31

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.1. Adopté à l'unanimité

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 février 2025

3.1. Adopté à l'unanimité

## 4. Suivi du procès-verbal

Aucune correction n'est demandée. Aucun suivi n'est demandé.



## 5. Parole au public

M. Etchessahar rappelle que les questions du public ne doivent pas porter sur un cas d'élève en particulier ou sur un litige impliquant un membre de l'école, mais plutôt viser l'intérêt général de l'école au profit de l'ensemble de la communauté des élèves.

Les gens du public n'ont pas de questions ou de points à soumettre.

M. Etchessahar souligne qu'on ne fonctionne habituellement pas à micro ouvert. Les questions sont recueillies à l'avance et lues et traitées lors de la séance du CÉ. C'est ce qui sera fait pour les prochains CÉ.

## 6. Mot du président

Pas de mot.

## 7. Mot du directeur

Pas de mot.

## 8. Parole aux représentants des élèves

Pas de représentants présents.

## 9. Points de discussions et de décision (adoption et approbation)

### 9.1. Approbation des sorties éducatives

9.1.1. Musée Pointe-à-Callières – 21 mars

9.1.2. Zoo Écomuséum Saint-Anne-De-Bellevue – 25 mars

9.1.3. Théâtre du Nouveau Monde – 26 mars

9.1.4. Centre Phi – 31 mars (pédago)

9.1.5. Marigold (fabrique de vêtements éco) – 4 avril

9.1.6. Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada – 16 mai

**Chacune des sorties est approuvée à l'unanimité**

### 9.2. Approbation des activités parascolaires

9.2.1. Découverte de la danse par Mme Leila Azimani

**Approuvée à l'unanimité**

### 9.3. Approbation des activités de financement

9.3.1. Projet New York – Vente de bijoux à rabais – 24 au 27 mars

9.3.1.1. Interrogation du CÉ face à la répartition des profits sous l'angle du partage 50/50 entre la geôlière et les élèves. L'interrogation vise à savoir si on peut autoriser cette pratique. La provenance des bijoux est incertaine. Mme Beaulieu, la dépositaire de la demande, devra offrir plus de précisions.

Il n'y a pas de demi-don. Ou les bijoux sont donnés ou ils ne le sont pas.

**Cette proposition n'est pas adoptée.**

Des précisions doivent être apportées.

9.3.2. Projet New York – Vente d'autocollants faits à la main – 26 au 28 mars

**Cette activité est adoptée.**



### 9.4. Approbation des activités de financement de la Fondation musique

#### 9.4.1. Aucune activité soumise

Toutefois, le président du CÉ et le directeur précisent, pour fin de mémoire, que le CÉ n'a pas à valider la nature des activités de financement de la fondation. Le CÉ approuve plutôt l'utilisation des locaux qui sont faits par des organismes extérieurs et en ce sens, le président du CÉ propose, pour les années futures, que la fondation dépose une demande d'utilisation des espaces de l'école afin que le CÉ adopte une résolution en début d'année reconnaissant le droit de l'utilisation de l'auditorium et des espaces pertinents (cour intérieure) nécessaires aux activités de levée de fonds de la fondation. Ainsi, ce point pourra être retiré de la liste des points récurrents à traiter à chacun des CÉ.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité**

### 9.5. Nouvelles classes d'accueil au bâtiment Coolbrook – Discussion avec CSSDM

#### 9.5.1. Représentants du CSSDM

- Mathieu Desjardins – directeur du bureau de l'organisation scolaire
- Guillaume Geoffroy – directeur adjoint au service des ressources matérielles

#### 9.5.2. Questions des membres du CÉ

**Contexte :** M. Benoit annonce au CÉ du mois de janvier que le CÉ de l'école Saint-Luc est sollicité afin d'approuver une modification à l'acte d'établissement de l'école afin d'y faire paraître un 4<sup>e</sup> bâtiment (l'annexe Coolbrook) qui sera utile pour accueillir des élèves des classes d'accueil.

Le CÉ a eu des discussions riches où il a pu faire ressortir les préoccupations qu'il a traduites dans un avis qui fut remis aux dirigeants du CSSDM le 24 janvier 2025. (*Voir la lettre originale en annexe*).

**Q : Quel est l'état du bâtiment et y a-t-il des enjeux pour la sécurité pour les utilisateurs (élèves comme personnel) ?**

R : Le CSSDM doit composer avec les nouvelles restrictions des mesures gouvernementales qui imposent de mettre sur pause les travaux de rénovation du bâtiment Coolbrook (*et de tous ses autres bâtiments également*). Il ne s'agit pas de travaux impliquant des problèmes de qualité de l'air, de dégât d'eau ou de moisissure. Le bâtiment est sain et sécuritaire.

Certains murs avaient été ouverts afin d'en voir la composition en vue de la planification de la suite des travaux. Comme tout est sur pause, les murs ont été refermés et des retouches de peinture ont été faites. Un grand ménage a aussi été fait.

Il reste à finaliser l'aménagement des lieux (mobilier, TNI, vérification des systèmes de sécurité). Le tout devrait être prêt d'ici la fin avril.

Les classes sont très grandes. L'éclairage y est excellent.

**Q : Y a-t-il de l'amiante dans le bâtiment ?**

R : Oui, il y en a dans la composition de la structure, mais ça ne représente pas un danger. Ce n'est que lorsqu'on fait des manipulations qu'il faut prévoir le risque et prendre des



## École secondaire Saint-Luc

mesures pour assurer la sécurité des usagers du bâtiment.

**Q : Est-ce que le gymnase est adapté pour des élèves de secondaire ?**

R : Oui, le gymnase offre un espace suffisant pour les activités du cours d'éducation physique.

**Q : À quel moment le primaire retournera-t-il dans le bâtiment ?**

R : On constate un ralentissement dans les demandes d'inscription à l'accueil comparativement aux deux dernières années.

Les besoins du secteur ouest demeurent tout de même importants. Présentement, les points de services d'accueil de l'ouest sont au maximum de leur capacité. Nos espaces actuels ne permettaient pas de penser que l'on se rendrait jusqu'en juin 2026. L'ouverture de Coolbrook devenait nécessaire.

À court terme, le recours à l'annexe Coolbrook devenait nécessaire. L'école Honoré-Mercier ouvrira aussi des classes d'accueil afin de répondre aux besoins du secteur à court terme.

Le pavillon sur Prud'homme a été pensé pour des élèves du secondaire et l'intention du CSSDM est toujours de réintégrer les élèves de l'école International primaire dans le bâtiment Coolbrook.

À moyen terme, on peut aussi anticiper les travaux d'agrandissement à l'école La Voie.

À long terme, ouverture d'une nouvelle école dans un développement du secteur ouest.

**Q : Au sujet du mobilier, utilisera-t-on le mobilier du primaire ?**

R : Non. Nous utiliserons le matériel adapté pour des élèves du secondaire qui se trouve à l'entrepôt du CSSDM.

**Q : Est-ce que le bâtiment sera entièrement occupé par les gens de Saint-Luc ?**

R : Il n'y aura que les gens de Saint-Luc à Coolbrook. Cette année, on pense à environ 4 à 6 groupes. Il y a de l'espace pour autour de 10-12 groupes. Deux locaux seront réservés pour entreposer du matériel. M. Benoit verra à l'optimisation de l'utilisation des espaces pour 2025-2026.

**Q : 120 logements familiaux sont planifiés dans le quartier, ce qui signifie l'arrivée de nombreux nouveaux enfants. Il s'agira sans doute de famille n'ayant pas les moyens de payer les passes de transport. Qu'a-t-on de planifié pour eux ?**

R : Un élève de l'accueil prend 2 places par rapport à un élève du régulier et la diminution des classes de francisation laisse entrevoir une capacité accrue pour accueillir des élèves dans les écoles. La libération des espaces actuellement occupés par des écoles primaires dans les écoles secondaires permettra sans doute aussi de retrouver des places pour les nouveaux besoins.

En complément, la planification des travaux de rénovation des différentes écoles sera revue de manière à ce qu'ils prennent moins de temps afin de rendre nos espaces disponibles plus rapidement.



**Q : Est-ce que ça signifie que nous n'utiliserons les espaces de Coolbrook que l'an prochain ?**

R : Les espaces seront utilisés partiellement cette année. L'année prochaine, ils le seront au maximum de leur capacité. M. Benoit verra à en optimiser l'utilisation.

**Q : Est-ce que les élèves auront les mêmes services ?**

R : Pour ce qui est du personnel de soutien, c'est la direction qui travaillera la question avec les gens des services éducatifs.

**Q : Est-ce qu'il y a une analyse qui a été faite afin de vérifier si le lieu de résidence des élèves qui seront dirigés vers Coolbrook est proche de l'école ?**

R : Le choix de Coolbrook était la solution la plus efficace considérant l'ensemble des contraintes avec lesquelles compose le CSSDM (budget, besoin d'offrir une scolarisation rapidement, nombre de demandeurs grandissant). La clientèle de l'accueil ne provient pas toujours du quartier que dessert l'école et en ce sens, il n'y a pas d'adéquation parfaite établie entre le lieu de domicile des élèves et l'école, même si on tente toujours de placer les élèves le plus près de leur lieu de résidence.

Les membres du CÉ n'ont plus de questions. Le CÉ remercie les représentants du CSSDM qui quittent la rencontre.

Les membres du CÉ sont satisfaits de la présence et des réponses des représentants du CSSDM. Quelques inquiétudes demeurent et le président du CÉ mentionne qu'il sera possible de rédiger un courriel de suivi en y intégrant les points sur lesquels on souhaite que le CSSDM insiste.

Le CÉ mentionne que le plan pour la suite semble imprécis et nous pourrions demander qu'il soit précisé, notamment en ce qui a trait à l'échéance où il sera possible de récupérer le bâtiment de la rue Prud'homme.

**Q : Est-il possible d'avoir des chiffres qui attestent des niveaux d'amiante à Coolbrook ?**

R : M. Benoit mentionne qu'il peut avoir accès à la fiche de caractérisation de l'amiante, mais mentionne que si des ouvriers ont pu faire des travaux sans créer de zones étanches, c'est donc que les travaux ne présentaient pas de risque. Le type de travaux en présence d'amiante est fortement encadré par des règles de la CNESST.

## 9.6. Création de comités

9.6.1. Rappel des comités mentionnés au CÉ du 9 janvier :

- Uniforme à l'école, considérant la nécessité de renouveler le contrat avec le fournisseur actuel en novembre 2025,
- Activités parascolaires, en vue de proposer des recommandations d'accès aux activités,



## École secondaire Saint-Luc

- Sorties et Voyages à l'école,
- Sécurité alimentaire à l'école,
- Transition Accueil – Régulier
- Persévérance scolaire

Il est rappelé que le CÉ peut faire des recommandations à la direction et peut mettre en place des comités pour réfléchir à différentes questions ou différents thèmes (dont les thèmes précédemment nommés). L'engagement dans les différents comités prend fin au terme de l'année, mais les comités peuvent être relancés l'année suivante selon la volonté du nouveau CÉ.

### Il est demandé si des gens souhaitent être porteurs d'un des sujets ?

Mme Cormier mentionne être intéressée par les thèmes de la sécurité alimentaire et la transition accueil-régulier, mais ne peut en être la porteuse. M. Benoit pourra faire un appel aux intéressés auprès du personnel par l'entremise du mot de la semaine. Mme Zarif est aussi intéressée à participer avec M. Etchessahar et Mme Cormier sur les sujets de la sécurité alimentaire et la transition accueil-régulier.

M. Benoit mentionne que sans avis du CÉ, malgré la sollicitation au sujet du renouvellement de l'uniforme, l'école pourra aller de l'avant avec le renouvellement auprès de Raphaël U.

Mme Mc Donald mentionne qu'elle peut participer à une rencontre au sujet de l'uniforme, mais ne peut faire partie d'un comité.

M. Etchessahar mentionne que la question de l'uniforme peut aussi viser à savoir si l'uniforme est gardé ou non. La question a longuement été débattue l'an dernier et des documents sont disponibles pour y retracer toute la réflexion de l'époque à ce sujet.

M. Etchessahar, Mme MacDonald, Mme Joseph et Mme Zaryf se réuniront pour réfléchir à la question et émettre un avis. M. Benoit verra à solliciter un membre de la direction.

## 9.7. Critères de sélection d'une direction

9.7.1. Il est proposé de reporter le traitement de ce point au prochain CÉ. M. Benoit indique aux membres que les critères de sélection visent à savoir quelles sont les attentes du CÉ face aux qualités attendues du gestionnaire de l'école au regard des compétences de gestion. Face à ces compétences, de manière générale, tous les CÉ souhaitent que le gestionnaire soit compétent, ce qui remet en question la pertinence de sondage (si tous les CÉ souhaitent la même chose au regard du référentiel de compétence, alors pourquoi le demander ?). M. Benoit indique que c'est au niveau de la question ouverte que le CÉ à l'occasion de traduire la couleur qu'il souhaite retrouver chez le gestionnaire qui sera choisi en tenant compte des particularités et de la réalité du milieu.

C'est davantage sous cet angle que les membres du CÉ sont invités à réfléchir à la question.

## 10. Points d'information

### 10.1. Suivi du Fonds à destination spéciale (activités de financement, budget)

M. Benoit présente le fichier Excel des sommes amassées jusqu'à présent.

M. Benoit précise que le billet d'avion des accompagnatrices du projet « Mon tour à moi » a été couvert par le budget de la mesure 15028 (activités parascolaires).

Mme Guay a un fichier Excel qui montre l'implication de chacun des élèves selon les diverses



## École secondaire Saint-Luc

campagnes de financement et chacun aura sa part en fonction de son implication. Elle pourra remettre ce fichier à M. Benoit.

Une ristourne équivalente au prix du billet d'avion sera offerte aux élèves voyageurs du projet « Mon tour à moi » afin d'honorer l'engagement pris par le CÉ du printemps dernier voulant réduire les coûts pour les voyageurs. La somme nécessaire pour offrir cette ristourne sera prise dans la mesure 15028.

### 10.2. Filière PEI : visite de la SÉBIQ

#### **Q : Combien avez-vous eu de rencontres de travail?**

R : La coordonnatrice et la direction adjointe se rencontrent chaque semaine, depuis le début de l'année. À l'automne, la coordonnatrice a rencontré chacun des enseignants au moins une fois pour tout ce qui concerne les unités de travail.

Il y a eu 5 rencontres avec différents membres de la communauté d'apprentissage pour l'autoévaluation. La coordonnatrice et la direction adjointe se sont rencontrées à 4 reprises pour préparer le rapport de l'autoévaluation.

Il reste une rencontre le 31 mars avec les enseignants pour les préparer à la visite en tant que tel.

#### **Q : Quels en ont été les objets de travail?**

R : Les réponses se trouvent dans la réponse précédente.

#### **Q : Quelles sont les politiques que nous avons revues?**

R : Les 5 politiques (admission, évaluation, inclusion, linguistique et intégrité intellectuelle) ont été présentées aux enseignants et nous avons fait des ajustements dans chacune à la lumière de leurs commentaires.

#### **Q : Nous reste-t-il des défis en vue?**

R : Interdisciplinarité, communication et implication de la communauté d'apprentissage

#### **Q : Et si la visite se passe mal, que l'école ne satisfait pas aux exigences de la SÉBIQ, qu'arrivera-t-il?**

R : La SÉBIQ a assoupli ses façons de faire et se positionne davantage dans un modèle d'accompagnement et de soutien plutôt que dans une posture de sanction et d'exclusion. C'est une nouvelle posture qui est beaucoup plus favorable à l'engagement des milieux et qui favorise la mobilisation des équipes.

La préparation de l'équipe du PEI de l'école Saint-Luc a été faite de manière sérieuse et semble placer l'école de manière avantageuse à l'approche de la visite d'évaluation. Nous ne sommes jamais à l'abri de points de fragilité à corriger, mais nous sommes très optimistes quant à l'obtention d'un bon résultat.

### 10.3. Parole aux représentants des enseignants

On mentionne que la distribution des sandwiches pour les élèves qui ont des besoins est arrivée.

Une centaine de sandwiches est livrée chaque semaine et remise aux élèves qui en ont besoin.

L'entente sera reconduite l'an prochain.

Nous sommes dans la dernière ligne droite et c'est un moment de l'année où tout est clair – respect des règles, relation profs-élèves.



## École secondaire Saint-Luc

La sortie des filles à McGill, avec Mme Zaryf, pour mieux connaître les métiers relatifs aux sciences a été un véritable succès. Les filles ont apprécié. L'activité a permis de consolider les choix de plusieurs d'entreprendre une carrière scientifique.

### 10.4. Parole aux représentants des professionnels

Mme Guay offre un retour sur l'activité « Mon tour à moi (voyage à Paris) qui a connu beaucoup de succès.

Le projet a permis de faire la promotion du français – les élèves devaient écrire un journal de bord et ont mentionné n'avoir jamais autant écrit en français et apprécié le français.

Le soir, au début du voyage, les intervenants retiraient les cellulaires aux élèves afin de bien établir le cadre. Constatant que les élèves répondaient très positivement aux règles, ils ont voulu leur remettre et les élèves ont exprimé qu'ils avaient davantage de plaisir entre eux sans leurs cellulaires, ce qui est une superbe prise de conscience.

### 10.5. Parole aux représentants du personnel de soutien

Le Sucrier urbain – L'activité de tire sur neige fut un véritable succès et les démarches se poursuivent pour offrir l'activité à Terrebonne et Prud'homme.

Nos équipes sportives se démarquent de belle manière au cours des présentes séries éliminatoires et plusieurs passent en demi-finale et en finale de leur division.

Les activités Fusion Jeunesse ont débuté (activité jeu vidéo et l'activité murale) et les élèves apprécient.

### 10.6. Parole aux représentantes de la communauté

Foire des organismes - 1<sup>er</sup> avril à Terrebonne – 2 avril à Prud'homme – 3 et 4 avril à GSL sur l'heure du dîner.

La visite des organismes sera annoncée et publicisée auprès des élèves afin d'inciter les élèves à aller poser leurs questions.

Certains organismes présenteront les possibilités d'emplois d'été pour les élèves.

Mme Cormier rappelle l'offre des cliniques d'impôts présentés dans l'Info-Parents et les ateliers aussi offerts aux élèves afin de les éduquer face à cette obligation comptable.

Activité de cabane à sucre aussi à venir.

Activité de soutien au français aussi à venir.

### 10.7. Parole au représentant au comité de parents

Pas de représentant.

### 10.8. Parole à la représentante de l'OPP

Pas de points à présenter.

## 11. Questions diverses

11.1. Reddition compte - Formation obligatoire des membres du CÉ

11.1.1. À faire par les nouveaux membres avant le 31 mars.

11.1.2. Le lien vers les capsules se trouve sur le site de l'école, sous la rubrique du CÉ.



## École secondaire Saint-Luc

### 11.2. Prix pour le bal des finissants

Il est résolu par les membres du CÉ que le montant demandé aux finissants soit de 75\$. Le solde des frais du bal sera couvert par la mesure 15028, le bal étant une activité parascolaire organisée et promue par un comité d'élèves de 5<sup>e</sup> secondaire tout au long de l'année.

**Adopté à l'unanimité.**

### 12. Prochaine rencontre le 8 avril 2025 (en présentiel à 18h)

### 13. Levée de l'assemblée

21h35

### Signatures

---

**Manuel Etchessahar**  
Président du CÉ

---

**Éric Benoit**  
Directeur